
BULLETIN SOCIAL

L'ŒUVRE D'UNE ÉLITE

On a tant parlé et tant écrit, depuis un mois, sur la nomination d'un chapelain au Conseil Central des ouvriers "nationaux" du district de Québec, que je ne puis me résoudre à revenir sur ce sujet, qui me tient pourtant à cœur, sans m'en excuser un peu auprès des lecteurs du *Bulletin social* de la *Semaine Religieuse* de Québec.

Les seuls coupables de cette insistance vraiment excessive sont les amis de nos œuvres ! Ils veulent savoir et ils nous pressent de dire au public par quelles voies et quels moyens s'est réalisé ce qui nous donne, à tous, une joie si grande, et ils aimeraient à connaître, par la même occasion, quelles seront les conséquences des actes qui viennent d'être posés.

J'ai été chargé de contenter des désirs si sympathiques et je le fais volontiers. Je préviens, seulement, que je ne puis tout révéler : le mouvement ouvrier catholique a ses ennemis ; c'est assez dire qu'il doit garder le secret de ses manœuvres stratégiques et ne pas trop publier les plans qu'il prépare en vue des combats décisifs et des victoires définitives.

Cela dit, commençons.

LES DIRECTIONS PONTIFICALES

Quand l'*Action Sociale Catholique* entreprit la tâche d'implanter l'unionisme catholique chez les ouvriers de la ville et du district de Québec, — c'était à l'automne de 1916, quelques mois après son triomphe à Thetford — elle n'ignorait pas qu'elle commençait une œuvre difficile ; elle savait que sa tentative serait mal reçue et elle était d'opinion, avec beaucoup de connaisseurs, que le succès ne viendrait qu'après bien du travail et beaucoup de temps.

Mais, on ne discute pas les ordres du Pape ; et, bien que ce soit une façon d'agir plutôt commode, on n'est pas excusable de ne tenir aucun compte des directions de l'Église, en invoquant, pour se justifier, le prétexte paresseux qu'il se rencontre, dans l'application des vues pontificales, des difficultés considérables auxquelles, peut-être, le Vicaire de Jésus-Christ n'a pas pensé.

Si l'entreprise qu'on nous commande se heurte à des obstacles sérieux, il reste à chercher, non pas par quels motifs on pourrait bien se dispenser du travail, mais par quels moyens on pour-